

Après la dénonciation de la CC 51, la Croix Rouge Française emboîte le pas à la Fehap et soumet à révision la convention collective, une première réunion a eu lieu le 14 février, la fin des négociations est annoncée pour fin avril 2013...

La Croix Rouge Française tente de passer en force !

La révision de la convention collective de la Croix Rouge Française est actée. Le chantage aux suppressions d'emplois, à la survie des établissements dans un contexte budgétaire difficile permet aux patrons de la CRF de justifier une nouvelle attaque sur les acquis conventionnels.

A aucun moment ils ne s'interrogent sur leur gestion désastreuse, leurs choix organisationnels renforçant une techno structure inefficace au détriment des personnels de terrain.

Dans un contexte budgétaire contraint, une concurrence exacerbée entre les opérateurs du médico social depuis la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoires) le gouvernement comme l'ensemble des patrons de la Branche des Associations Sanitaires et Sociales n'a qu'une seule réponse :

Briser les conventions collectives et réduire le coût du travail.

Non à la casse de la Convention Collective de la CRF !

Les organisations syndicales représentatives à la CRF ont pris connaissance des propositions patronales et elles ne sont que reculs inacceptables et mépris pour l'ensemble des salarié-e-s de la Croix Rouge :

- Baisse des indemnités de licenciements, de départs à la retraite, de jours de congés pour les salarié-e-s en arrêt maladie, du remboursement des indemnités kilométriques, du paiement des astreintes, de la reprise de l'ancienneté ;

- Suppression du congé d'allaitement, de la récupération des jours fériés, de la Prime de fin d'Année pour les salariés en arrêt de maladie

- Augmentation de la durée quotidienne de travail et de l'amplitude de la journée...

Alors que la convention est déjà fort peu attractive, c'est bien à un recul social sans précédent auquel on assiste, à une attaque violente contre des acquis conventionnels, les salaires et les conditions de travail.

Tous ensemble, mobilisés !

La fédération SUD Santé Sociaux appelle l'ensemble des salarié-e-s de la Croix Rouge Française et l'ensemble de leurs organisations syndicales à faire front commun contre ce projet patronal de casse de la convention collective.

C'est urgent ! Les salarié-e-s avec leurs organisations syndicales doivent tout mettre en œuvre pour diffuser l'information et dénoncer les reculs que la direction de la CRF tentent d'imposer !

La fédération SUD Santé Sociaux appelle à des Assemblées Générales dans tous les établissements de la CRF afin que salarié-e-s syndiqués non syndiqués ensemble s'organisent face aux diktats patronaux.

La fédération Sud Santé Sociaux dans l'unité mettra tout en œuvre pour faire obstacle à la casse conventionnelle orchestrée par les patrons de la CRF.

Après la CC 51, aujourd'hui SUD Santé Sociaux appelle tous les salarié-e-s des autres conventions collectives de la BASS à apporter leur soutien à ceux de la Croix Rouge et à participer massivement aux initiatives qui leurs seront proposées localement comme nationalement.

Pas de négociations sans information !

**Tous ensemble préparons la riposte !
Halte au mépris, NON les salarié-e-s de la CRF ne doivent pas payer leurs crises !**



Fédération
Sud Santé-Sociaux

70 rue Philippe de Girard
75018 Paris

Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org

Paris le 4 mars 2013